

VILLE de POTIGNY

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
du 2 juillet 2024 à 18 heures**

Sommaire

Ordre du jour de la séance

Liste des délibérations et questions diverses

Délibérations

Feuille d'émargement

Procès-verbal établi à l'issue de la séance par :

Le Maire,

Gérard KEPA.



La Secrétaire de Séance,

Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON DE FALAISE

MAIRIE
de



POTIGNY 14420

Tel : 02.31.90.84.67
ville-potigny@wanadoo.fr

B.P./

Objet : réunion du Conseil Municipal.

POTIGNY, le 25 juin 2024

Monsieur le Maire

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

**Mardi 2 juillet 2024
à 18 heures,
en Mairie,**

avec pour ordre du jour :

- 1°/ Délégation de signature
- 2°/ Convention Territoriale Globale (CAF)
- 3°/ Décision modificative budgétaire
- 4°/ Travaux réseau d'eaux pluviales
- 5°/ Point sur les effectifs communaux
- 6°/ Questions diverses.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, l'expression de mes sentiments dévoués.



Le Maire,

Gérard KEPA.

COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 2 juillet 2024

Présents : M. Kepa, M^{me} Maunoury, M^{me} Bouteiller, M. Blais, M^{me} Lemarchand, M^{me} Kiszko, M. Benoît, M. Defenouillère, M. Geffroy, M^{me} Fichet-de-Clairfontaine, M^{me} Prosper, M^{me} Dunbar, M^{me} Besançon, M. Faucher.

Pouvoirs : M. Bérel à M^{me} Maunoury, M^{me} Knedlik à M^{me} Kiszko.

Absent excusé : M. Gasnier. **Absent :** M. Marie.

- Communication de Monsieur le Maire au titre de sa délégation permanente de signature :
 - Travaux Rue du Marché (marché TOFFOLUTTI)
 - Avenant n° 2 – Marquages au sol (2 830,05 € HT).
 - Maîtrise d'œuvre Stade des Gueules Rouges (marché BIBET)
 - Sous-traitance ACEMO – Gestion eaux pluviales (1 000 € HT).
 - Contrat d'apprentissage de M^{me} RABASSE Manon (01/07/2024 au 31/08/2026).
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF du Calvados, pour le fonctionnement du Centre de Loisirs (période 2025-2029).
- Décision modificative budgétaire rendue nécessaire par des ajustements à effectuer sur différents articles en cours d'exercice.
- Acceptation du devis de l'entreprise FLORO TP pour des travaux à réaliser sur le réseau d'eaux pluviales de la Rue Louis Bouillard (gestion des eaux du Clos Michel). Coût HT : 25 970 €.
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'acte de rétrocession de quatre parcelles supplémentaires du lotissement « Le Clos du Vallon », qui n'avaient pas été intégrées dans l'acte initial. (Point ajouté à l'ordre du jour avec l'accord du Conseil Municipal)
- Point sur les effectifs du personnel communal au 01/07/2024. 34 agents sont employés à ce jour par la collectivité, dont 26 sont des fonctionnaires territoriaux.

Questions et informations diverses :

- remerciements du Comité de jumelage franco-polonais pour la subvention annuelle de fonctionnement (M. Kepa) ;
- demande de réinstallation du miroir, au carrefour de la Rue des Pinçons et de la Rue du Marché (M^{me} Dunbar) ;
- avancement des projets de Pôle de Santé et de transfert du Centre de Secours et d'Incendie (M^{me} Dunbar) ;
- programme des cérémonies organisées par le Comité de jumelage franco-anglais (M^{me} Maunoury) ;
- prochains travaux de réfection du réseau d'eau potable entrepris par le Syndicat Sud-Calvados, Route d'Argences et Rue du Général Lelclerc (M. Kepa/M. Blais) ;
- permanences publiques de la Gendarmerie de Potigny, tous les mercredis de 8h à 12h (M^{me} Maunoury) ;
- prochaine campagne de recensement de la population, du 16/01 au 15/02/2025 (M^{me} Maunoury).

Séance levée à 19h20.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
25.06.24

DATE D’AFFICHAGE
25.06.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 16

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/036

L’an deux mille vingt-quatre,
Le deux juillet à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS
Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT
Dominique, M. DEFENOUILLE Jean-Yves, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me}
FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} PROSPER Isabelle, M^{me}
DUNBAR Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M. BÉREL Daniel avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne,
M^{me} KNEDLIK Thérèse avait donné procuration à M^{me} KISZKO Colette.

Absent :

M. GASNIER Jean-Marie, M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Le procès-verbal de la réunion du 22 mai 2024 est adopté à l’unanimité.

Objet :

INFORMATION AU
TITRE DE LA
DELEGATION DE
SIGNATURE.

Le Conseil Municipal prend acte que Monsieur le Maire a signé, au titre de
la délégation qui lui a été donnée par délibération du 27 mai 2020 (articles L 2122-
22 et L 21122-23 du C.G.C.T.) :

- Travaux Rue du Marché (marché TOFFOLUTTI)
 - Avenant n° 2 – Marquages au sol (2 830,05 € HT).
- Maîtrise d’œuvre Stade des Gueules Rouges (marché BIBET)
 - Sous-traitance ACEMO – Gestion eaux pluviales (1 000 € HT).
- Contrat d’apprentissage de M^{me} RABASSE Manon (01/07/2024 au
31/08/2026).

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le trois juillet
deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 03/07/2024
Reçu en préfecture le 03/07/2024
Publié le
ID : 014-211405162-20240702-2024_036-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
25.06.24

DATE D'AFFICHAGE
25.06.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 16

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/037

L'an deux mille vingt-quatre,
Le deux juillet à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} PROSPER Isabelle, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M. BÉREL Daniel avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne,
M^{me} KNEDLIK Thérèse avait donné procuration à M^{me} KISZKO Colette.

Absent :

M. GASNIER Jean-Marie, M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

CONVENTION
TERRITORIALE
GLOBALE.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire
Et en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,
Donne pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant
Pour signer la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse
d'Allocations Familiales du Calvados pour une durée de 5 ans, soit à compter du
1^{er} janvier 2025 et jusqu'au 31 décembre 2029.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le trois juillet
deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 03/07/2024

Reçu en préfecture le 03/07/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20240702-2024_037-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/038

L'an deux mille vingt-quatre,
Le deux juillet à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS
Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT
Dominique, M. DEFENOUILLE Jean-Yves, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me}
FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} PROSPER Isabelle, M^{me}
DUNBAR Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

DATE DE CONVOCAION
25.06.24

DATE D'AFFICHAGE
25.06.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 16

Absents votant par procuration :

M. BÉREL Daniel avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne,
M^{me} KNEDLIK Thérèse avait donné procuration à M^{me} KISZKO Colette.

Absent :

M. GASNIER Jean-Marie, M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

DECISION
MODIFICATIVE
BUDGETAIRE N° 1.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil
Municipal approuve les modifications budgétaires suivantes :

Investissement :

Article	Chapitre	Libellés		Montants
2031	041	Frais d'études	R	- 28 440 €
2315	041	Installation Mat. Outil Technique	D	28 440 €

Fonctionnement :

Article	Chapitre	Libellés		Montants
673	67	Titres annulés	R	+ 2 000 €
65 888	65	Autres charges excep ^l es	D	- 2 000 €
60 612	011	Energie Electricité	R	+ 20 000 €
65 888	65	Autres charges excep ^l es	D	- 20 000 €
6161	011	Assurances multirisques	R	+ 4 000 €
6168	011	Autres assurances	D	- 4 000 €
62 876	011	Aux GFP de rattachement	R	+ 2 500 €
65 888	65	Autres charges excep ^l es	D	- 2 500 €

Envoyé en préfecture le 03/07/2024

Reçu en préfecture le 03/07/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20240702-2024_038-DE

633	012	Impôts et taxes sur rémunération	R	+ 10 000 €
6332	012	Cotisations versées au FNAL	D	- 1 000 €
6336	012	Cotisations versées au CNFPT	D	- 9 000 €
6411	012	Personnel titulaire	R	+ 30 000 €
65 888	65	Autres charges excep ^l es	D	- 30 000 €
7391112	014	Dégrèvement TH	R	+ 1 000 €
65 888	65	Autres charges excep ^l es	D	- 1 000 €

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le trois juillet deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 03/07/2024

Reçu en préfecture le 03/07/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20240702-2024_038-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
25.06.24

DATE D’AFFICHAGE
25.06.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 16

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/039

L’an deux mille vingt-quatre,
Le deux juillet à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS
Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT
Dominique, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me}
FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} PROSPER Isabelle, M^{me}
DUNBAR Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M. BÉREL Daniel avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne,
M^{me} KNEDLIK Thérèse avait donné procuration à M^{me} KISZKO Colette.

Absent :

M. GASNIER Jean-Marie, M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

TRAVAUX RESEAU
D’EAUX PLUVIALES
(CLOS MICHEL).

Monsieur le Maire soumet à l’assemblée un devis relatif à des travaux
urgents à réaliser sur le réseau d’eaux pluviales de la Rue Louis Bouillard (gestion
des eaux du Clos Michel) :

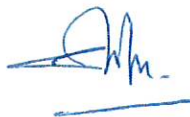
- Entreprise FLORO TP 25 970 euros HT

Après analyse du prix et des données techniques, le Conseil Municipal
décide de retenir la proposition de l’entreprise FLORO TP.

Décision prise à l’unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le trois juillet
deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 03/07/2024

Reçu en préfecture le 03/07/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20240702-2024_039-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCAATION
25.06.24

DATE D'AFFICHAGE
25.06.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 16

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/040

L'an deux mille vingt-quatre,
Le deux juillet à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} PROSPER Isabelle, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M. BÉREL Daniel avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne,
M^{me} KNEDLIK Thérèse avait donné procuration à M^{me} KISZKO Colette.

Absent :

M. GASNIER Jean-Marie, M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

RETROCESSION
ESPACES COMMUNS,
LOTISSEMENT « LE
CLOS DU VALLON »,
LIEU-DIT « LES
ANTES ».

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, lors de la rétrocession des voiries et espaces communs du lotissement « Le Clos du Vallon » en date du 17 mai 2024, les parcelles cadastrées section ZC n° 201 (161 m²), n° 203 (191 m²), n° 210 (80 m²) et n° 212 (88 m²) du même lotissement, lieu-dit « Les Antes », n'ont pas été citées dans l'acte de rétrocession.

Afin de régulariser cette situation, le Conseil Municipal est sollicité pour donner son accord aux conditions suivantes :

- Rétrocession des parcelles ci-dessus désignées à titre purement gratuit.
- Transfert de propriété au jour de l'acte.
- Entrée en jouissance fixée au jour de l'acte, les parcelles étant libres de toute location et de toute occupation.
- Frais d'acte à charge du lotisseur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte les conditions sus énoncées,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte, qui sera rédigé par Maître LELEU, du cabinet notarial « *Des notaires à mes côtés* ».

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le trois juillet deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 03/07/2024
Reçu en préfecture le 03/07/2024
Publié le
ID : 014-211405162-20240702-2024_040-DE




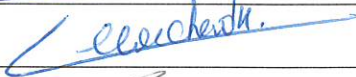

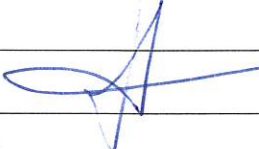


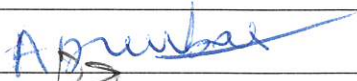
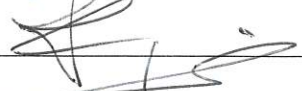
COMMUNE DE POTIGNY

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 2 juillet 2024

N°	Objet	Visa Préfecture
2024/036	Information au titre de la délégation de signature	03/07/2024
2024/037	Convention Territoriale Globale	03/07/2024
2024/038	Décision modificative budgétaire n° 1	03/07/2024
2024/039	Travaux réseau d'eaux pluviales Clos Michel	03/07/2024
2024/040	Rétrocession espaces communs « Clos du Vallon » (l-dit « Les Antes »)	03/07/2024

Présents lors de la séance :

NOM / Prénom	Signature
KEPA Gérard	
MAUNOURY Maryvonne	
BOUTEILLER Jacqueline	
BLAIS Patrick	
LEMARCHAND Hélène	
KISZKO Colette	
BENOIT Dominique	
DEFENOILLERE Jean-Yves	
GEFFROY Jean-Claude	
FICHET-de-CLAIRFONTAINE M.-Neige	
PROSPER Isabelle	
DUNBAR Annick	
BESANÇON Anne-Gwenaëlle	
FAUCHER Ludovic	